

Mentions légales

Éditeur du site

Le site **thenewcurator.fr** (ci-après « le Site ») est édité par :

- **Nom légal** : Callerame Emmanuelle
- **Nom commercial** : the new curator
- **Forme juridique** : Entreprise Individuelle (EI)
- **Numéro SIRET** : 882 402 431 00036
- **Code NAF / APE** : 7490B
- **Date d'immatriculation** : 7 mars 2025
- **Numéro de TVA intracommunautaire** : [à compléter si applicable — non requis en franchise en base de TVA]
- **E-mail** : hello@thenewcurator.fr

Directeur de la publication

Le directeur (ou la directrice) de la publication est **Emmanuelle Callerame**.

Hébergement

Le Site est hébergé par la société :

Webflow, Inc. 398 11th Street, 2nd Floor San Francisco, CA 94103, États-Unis Téléphone : +1 415-964-0555 E-mail : contact@webflow.com Site web : <https://webflow.com>

Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus présents sur le Site (textes, images, photographies, graphismes, logo, mise en page, etc.) est protégé par le droit d'auteur et le droit de la propriété intellectuelle, et est la propriété exclusive de the new curator, sauf mention contraire. Toute reproduction, représentation, modification, publication ou adaptation de tout ou partie des éléments du Site, quel que soit le moyen ou le procédé utilisé, est interdite sans autorisation écrite préalable.

Liens hypertextes

Le Site peut contenir des liens vers d'autres sites (réseaux sociaux, plateforme de prise de rendez-vous, etc.). the new curator n'exerce aucun contrôle sur ces sites et décline toute responsabilité quant à leur contenu.

Limitation de responsabilité

the new curator s'efforce de fournir sur le Site des informations aussi précises que possible, mais ne pourra être tenue responsable des omissions, inexactitudes ou carences dans la mise à jour, qu'elles

soient de son fait ou du fait des tiers partenaires qui lui fournissent ces informations.

Droit applicable

Les présentes mentions légales sont soumises au droit français. En cas de litige, et à défaut de résolution amiable, les tribunaux français seront seuls compétents.

Dernière mise à jour : 10 septembre 2026